

termes suivants, s'est élevée au sujet de l'élection du successeur de Mgr. Grégoire Youssef, patriarche grec-melchite :

" Le synode destiné à pourvoir au remplacement du patriarche grec-catholique, Mgr Grégoire Youssef, décédé à Damas en juillet dernier, devait se réunir du 13 au 22 novembre.

" Conformément aux traditions, l'élection devait avoir lieu au couvent du Sauveur situé près de Djouni, dans le mont Liban, et le délégué apostolique, Mgr Duval, devait y assister.

" Le gouverneur général du Liban, Naoun pacha, a fait savoir, aux évêques grecs-catholiques, que le gouvernement ottoman tiendrait comme nulle et non avenue l'élection si elle avait lieu " avec l'ingérence d'un étranger ".

" Dans ces conditions, le délégué apostolique a dû renvoyer l'élection à une date indéterminée.

" L'ambassade de France à Constantinople a été saisie par le consulat général de France en Syrie. Elle proteste contre cette manière d'agir, qui empêcherait, si elle était maintenue, tous les rites orientaux unis à Rome, et dont la France a la protection, de pourvoir au remplacement de leurs chefs spirituels.

" Il y a tout lieu de penser que devant la protestation de notre ambassadeur, le sultan ne maintiendra pas son veto."

L'Eglise catholique a fait un pas nouveau dans les lointains pays d'Afrique et le Saint-Siège vient d'ériger une nouvelle préfecture apostolique, celle de la Guinée française, confiée aux Missionnaires du Saint-Esprit. Le R. P. Aug. Lorber a été nommé préfet apostolique ; il n'est âgé que de 43 ans.

C'est ainsi que le catholicisme poursuit sa marche à travers le monde.

---

Disons un mot, avant de terminer cette chronique, d'un pays qui nous intéresse à plus d'un titre : nous voulons parler du Mexique. Les Mexicains ont l'avantage peu enviable d'être dirigés par le libéralisme et, conséquence fort naturelle, dans ce pays où la liberté d'association est à peu près complète, il existe une clause de la Constitution qui prohibe les associations monastiques.

Dernièrement un député, plus courageux et surtout plus sensé que les autres, demanda la révision de cette clause et en fit voir très clairement l'absurdité. Savez-vous ce qu'on lui répondit ? Que le Mexique est un pays libre, que nous sommes à la fin du XIXe siècle, que les moines sont de fort mauvaises gens, etc. Toutes les vieilles rengaines, quoi !

Ces fiers paladins de la liberté sont bien partout et toujours les mêmes ! On les a toujours, et en tous pays, entendu réclamer sur tous les tons la liberté pour tout et pour tous, et partout on ne les a jamais vu que la confisquer à leur profit et au bénéfice de leur œuvre néfaste.

---